



COMMUNIQUE :

L'intersyndicale de Saône et Loire CGT Finances Publiques 71/ FO DGFIP 71 /Solidaires Finances Publiques appelle les agents des finances à se mettre massivement en grève le 20 mars 2014 et souhaite alerter les usagers :

Face à une politique d'austérité censée inverser la courbe du chômage et à ce jour sans effet (*700 plans de licenciements depuis 2013*), le gouvernement fait le choix de poursuivre une politique d'austérité en réduisant drastiquement les dépenses publiques. Aujourd'hui les aides et exonérations en tout genre accordées depuis des années aux entreprises représentent la bagatelle de 200 milliards. Ainsi, les services des finances publiques sont concernés en premier lieu par ces restrictions budgétaires alors qu'ils sont les mieux placés pour contribuer au redressement de l'économie !

Les discours sur la dette et sur le démantèlement nécessaire des services publics ne trompent plus personne ! Plus d'une décennie d'application de cette politique et la situation ne s'en trouve qu'aggravée.

Dans un contexte où la fraude fiscale aurait progressé en 4 ans de 25% (soit 10 milliards) 10% des postes ont été supprimés aux finances publiques.

Pour notre département, les conséquences en matière d'emploi sont déjà de 200 emplois supprimés depuis 2002, et un réseau de trésoreries qui s'amenuise, érodant chaque jour un service public de proximité : de nombreuses trésoreries ont déjà été fermées en dix ans (les dernières en date Lucenay, Givry,) et demain combien ? La réforme administrative des cantons devrait accélérer le phénomène des disparitions de trésoreries rurales dans les territoires éloignés des pôles urbains de Chalon sur Saône, de Mâcon, etc...

L'intersyndicale de Saône et Loire CGT Finances Publiques / FO DGFIP 71 /Solidaires Finances Publiques revendique le financement d'un **vrai** plan d'urgence pour l'emploi et les rémunérations.

Il faut donner les moyens aux services de Bercy d'accomplir des missions de qualité (contrôle fiscal, recouvrement, assiette, gestion de la dépense et services aux collectivités, etc.) et dans de bonnes conditions pour les usagers et les agents.